



## Conduite d'eau arrachée suite travaux

-----  
Par Jeffarras

Bonjour,

J'ai acheté en 2016 la maison d'un corps de ferme, elle a été divisée en trois parcelles, la parcelle jouxtant ma parcelle vient d'être achetée, ils ont creusé une tranchée à environ 1m50 de chez moi le long de ma parcelle, une profondeur de plus d'un mètre, en creusant ils ont arraché un tuyau d'eau potable qui vient de chez moi et donc branché sur mon compteur, personne n'est venu me prévenir et me retrouve sans eau à la maison, sans compter que je ne sais pas depuis quand l'eau coule de leur côté étant absent tout l'après-midi, je souligne que je ne connaissais pas l'existence de ce tuyau et ne sais même pas où il va... Je n'ai eu aucune information à l'achat. Qui doit prendre en charge les réparations? Quel recours est possible? Est-ce normal que je n'ai pas eu d'information à l'achat sur ce tuyau?

Dans l'attente de votre retour, avec mes remerciements.

Jeffrey.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

C'est votre voisin (donneur d'ordre) et l'entreprise qui doivent réparer la canalisation.

-----  
Par Henriri

Hello !

Jeffarras, cette maison et ce corps de ferme doivent avoir un certain âge, il n'est pas vraiment étonnant que leurs réseaux extérieurs et leur localisation ne soient pas trop connus...

Mais à toute chose malheur est bon : si cette canalisation présente dans une parcelle qui ne vous appartient pas est vraiment alimentée par votre compteur (au bénéfice d'un voisin donc), vous avez intérêt à mettre fin à cette situation. Mais a priori vous allez malheureusement subir la facturation de cette surconsommation.

A+

-----  
Par yapasdequoi

Votre compteur d'eau est-il avant ou après la canalisation rompue ?

-----  
Par Henriri

(suite)

C'est pourquoi je me demandais si la canalisation en question était vraiment alimentée par le compteur de Jeffarras (le message initial n'est pas très déterminant). La conduite arrachée c'est peut-être la conduite alimentant son habitation (et donc le privant d'eau même si personne n'a coupé l'alimentation générale en amont des bâtiments).

A+

-----  
Par Henriri

Hello !

Alors (suite) Jeffarras quoi de neuf ? L'eau vous est-elle toujours coupée ? Avez-vous une meilleure idée de votre réseau (alimentant la canalisation interrompue, ou l'alimentant au contraire) ? Une réparation est-elle programmée et par qui ?

A+